

**Recommandation supplémentaire d’Habiter Ville-Marie**

dans le cadre de l’étude sur l’Itinérance

par la Commission permanente sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Que la Ville de Montréal prenne des mesures pour s’assurer que la vente des maisons de chambres aux organismes communautaires par la SHDM tienne compte des rénovations à effectuer dans lesdites maisons de chambres, ainsi que de la capacité réelle de payer des organismes, en les aidant financièrement si nécessaire.